



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Usine n°5 à Serrières : une offre sur la table

Hier après-midi, les résidents de l'usine n°5 à Serrières ont été invités par la Ville de Neuchâtel à une séance de conciliation avec les représentants de Tivoli Center. Avec pour but de trouver une issue concertée dans le différend qui les oppose. Le propriétaire est entré en matière pour accorder un ultime délai jusqu'à six mois permettant aux acteurs culturels de se reloger avec l'appui actif de la Ville. Un accord moyennant un engagement signé d'un départ définitif au 30 juin.

Alors qu'une réponse était attendue mercredi dans la soirée, le Syndicat unitaire général des usines Suchard (Sugus) a indiqué jeudi matin qu'elle donnera suite à la proposition au plus tard le 22 janvier. La nécessité d'un délai de réponse supplémentaire s'explique selon le collectif par la nécessité de « relayer cette information au sein de ses organisations respectives » et de pouvoir prendre le temps de prendre connaissance de la convention qui scellera l'accord.

De son côté, Tivoli Center exige des utilisateurs des locaux une réponse jusqu'à lundi 13 janvier à minuit au plus tard. Passé ce délai, la société « abandonnera ses efforts de concertation ». Elle invoque des raisons de sécurité liés au feu, à l'électricité et à l'environnement qui imposent des mesures rapides et nécessaires au vu de la sécurité des personnes et de l'environnement.

De son côté, le Conseil communal, qui a pris l'initiative de réunir les parties afin de trouver une issue satisfaisante pour tous, poursuit son aide et son appui actif en vue de solutions différenciées pour chacun des résidents de l'Usine 5, dont plusieurs sont à bout touchant. Il enjoint les parties à conclure au plus vite les termes d'un accord permettant à chacun de déménager progressivement dans de nouveaux locaux sans souffrir d'interruptions préjudiciables à leurs activités respectives.

Neuchâtel, le 9 janvier 2020

Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires :

Service de la communication et de l'information, emmanuel.gehrig@ne.ch, 079 935 21 72